PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 14

Nombre de Présents : 10 Nombre de Votants : 13

Date de la convocation : 22 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le 29 avril 2021, à dix-neuf heures et trente minutes, le conseil municipal de Nieulle-sur-Seudre s'est réuni compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19 au lieu permettant de répondre aux règles sanitaires, en la salle des fêtes municipale.

PRESENTS: M. SERVENT François, M. BOITEL Dominique, M. ANGER Gérard, M. MANCEAU Michel, M. GACHINAT Patrick, M. RENOULEAUD Bruno, M. OCTEAU Stéphane, M. VIOLLET Geoffroy, Mme MORICE Elodie, Mme BILLAUD Vanessa.

ABSENTS EXCUSES: Mme TOBI Karine, Mme CHEVALIER Ingrid, Mme CHALONY Emmanuelle, Mme CHAUVET Maguy,

PROCURATIONS:

Mme TOBI Karine donne procuration à M. RENOULEAUD Bruno Mme CHALONY Emmanuelle donne procuration à M. SERVENT François Mme CHAUVET Maguy donne procuration à M. VIOLLET Geoffroy

Secrétaire de séance : Dominique BOITEL

En amont de la réunion et à la demande de monsieur le maire :

Une fois l'appel réalisé et le secrétaire de séance désigné,

→ APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/04/2021

 Monsieur le maire demande aux membres de son conseil s'ils ont des observations à faire sur le procès-verbal de la séance du 12 avril 2021. N'ayant pas d'observation à relever le procès-verbal de la séance du 12 avril 2021 est adopté à l'unanimité.

→ ORDRE DU JOUR ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le maire fait lecture de l'ordre du jour de la séance

1- Marché école maternelle - présentation de l'avis de la commission d'appel d'offres

Monsieur le maire rappelle qu'un marché pour la construction d'une école maternelle et la modification de l'existante a été lancé par la commune.

Cette consultation a été lancée le 2 mars 2021 pour une remise des offres fixées au 6 avril deux mille vingt et un à 23h59.

La consultation comprenait 13 lots :

| LOT 1 | VRD |
|--------|--|
| LOT 2 | GROS ŒUVRE CHARPENTE BOIS COUVERTURE TUILE |
| LOT 3 | CHARPENTE METALLIQUE ET BARDAGES |
| LOT 4 | ETANCHEITE |
| LOT 5 | MENUISERIES EXTERIEURES |
| LOT 6 | ISOLATION PROJETTEE |
| LOT 7 | MENUISERIES INTERIEURES |
| LOT 8 | CLOISONS PLAFONDS ISOLATIONS |
| LOT 9 | CARRELAGE |
| LOT 10 | REVETEMENTS SOLS SOUPLES |
| LOT 11 | PEINTURE |
| LOT 12 | ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES |
| LOT 13 | PLOMBERIE CHAUFFAGE VENTILATION |

Les membres de la commission d'appel d'offres se sont réunis le 26 avril 2021 à 9h30 afin de procéder au choix de la meilleure offre au regard des critères de sélections.

Après présentation du rapport d'analyse des offres, monsieur le maire propose de retenir les prestataires suivants :

LOT

| 1 | VRD | |
|----------|---|--|
| Ent | | |
| reten | | |
| ue | EUROVIA | |
| | 41 rue andré marie ampère cs 20036 17201 royan | |
| | 164 | |
| | Montant du marché 899,85 € | |
| LOT 2 | GROS ŒUVRE CHARPENTE BOIS COUVERTURE TUILE | |
| Ent | | |
| reten | CHEVALIER | |
| ue | | |
| | impasse des groies 17600 NIEULLE SUR SEUDRE | |
| | 149 | |
| | Montant du marché 438,59 € | |
| LOT 3 | CHARPENTE METALLIQUE ET BARDAGES | |

Ent retenue CHEVALIER

impasse des groies 17600 NIEULLE SUR

SEUDRE

Montant du marché 182 893,70 €

LOT 4 ETANCHEITE

Ent retenue SMAC

ZA DES MONTAGNES - BP 20726 239 IMPASSE DE LA VOLUTE 16430

CHAMPNIERS

Montant du marché 56 024,05 €

LOT 5 MENUISERIES EXTERIEURES

Ent retenue BIRON

52 Route des Grands Champs 16130 GENSAC

LA PALLUE

Montant du marché 65 145,56 €

LOT 6 ISOLATION PROJETTEE

Ent retenue ISO INTER

Zi de Bridal 19130 OBJAT

Montant du marché 19 448,70 €

LOT 7 MENUISERIES INTERIEURES

Ent retenue SARL GAULT

BP10 17260 JAZENNES

Montant du marché 25 996,40 €

LOT 8 CLOISONS PLAFONDS ISOLATIONS

Ent retenue A.Y. GOURAUD SARL

13, rue du Dr Schweitzer 17500 Jonzac

Montant du marché 63 396,72 €

LOT 9 CARRELAGE

Ent retenue CARRELAGE SAINTAIS 17

33 BD GUILLET MAILLET 17100 SAINTES

Montant du marché 19 497,33 €

LOT 10 REVETEMENTS SOLS SOUPLES

Ent retenue SOLINOME

3 Rue Joseph Cugnot 17180 PERIGNY

Montant du marché 26 020,45 €

LOT 11 PEINTURE

Ent retenue MONSIEUR CHRISTIAN BROCHON

14 RTE DE PLORDONNIER 17113 MORNAC SUR

SEUDRE

Montant du marché 23 943,21 €

LOT 12 ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES

Ent retenue SARL GUITTARD ROBIN

4C RUE DU CLOS DE LA PORTE 17750 ETAULES

Montant du marché

54 977,27 €

LOT 13 PLOMBERIE CHAUFFAGE VENTILATION

Ent retenue SAS DUPRE SOLUTIONS ENERGIES

97 AVENUE GAMBETTA 17100 SAINTES

Montant du marché

137 780,52 €

MONTANT GLOBAL HT MARCHE

989 462.35 €

> (Délibération n°1) : À l'unanimité le conseil municipal décide de retenir la proposition de Monsieur le maire et de valider ainsi la décision de la commission d'appel d'offres.

2- Marché école maternelle – présentation de l'avis de la commission d'appel d'offres

Monsieur le maire rappelle que dans le cadre de la stratégie des collectivités de s'inscrire dans une démarche de transition énergétique, il est proposé de continuer l'accompagnement des collectivités de l'île d'Oléron et du Bassin de Marennes à travers la poursuite de la mission réalisée par le Conseiller en Energie Partagé (CEP).

Les 3 premières années de la mission ont permis de réaliser l'ensemble des missions suivantes:

- Etat des lieux, bilan et suivi énergétique annuel du patrimoine énergétique (compteur, abonnement, évolution des consommations)
- Optimisation des abonnements et réponse à des offres de commandes groupées plus avantageuses,
- Accompagnement et assistance technique sur les projets de construction et rénovation de patrimoine économe en énergie (bâtiments et éclairage public).
 - Valorisation des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) localement en faisant bénéficier aux collectivités de travaux d'économies d'énergie largement financés par les CEE (éclairage, isolation, ...).
 - Proposition d'un plan d'actions pluriannuel visant une baisse globale du bilan énergétique de la collectivité
 - Ateliers techniques et évènements locaux pour la promotion de techniques de rénovations ou de systèmes techniques performants (Gestion Technique de Bâtiment, production d'énergie solaire, confort thermique estival, sensibilisation à l'usage d'éco-matériaux...).

Au-delà de ces missions, le CEP fournit un conseil objectif, technique et indépendant et accompagne les collectivités à la recherche et au montage des dossiers de demande de subvention aux projets d'économies d'énergie.

L'ADEME continuera de financer la mission à hauteur de 30 000 € à l'échelle du territoire Marennes-Oléron.

Ainsi pour la nouvelle période de 3 ans, le budget annuel est de 43 333 € avec une répartition des financements proposée dans le tableau ci-dessous. Les coûts sont répartis à part égale entre la CdC Bassin de Marennes et la CdC de l'île d'Oléron en tenant compte de la population DGF2018 pour le calcul des cotisations.

L'ADEME demande un engagement écrit de toutes les communes du Bassin de Marennes à souscrire et à utiliser ce service.

Récapitulatif du budget prévisionnel pour 3 ans d'accompagnement supplémentaires :

| DEPENSES | | RECETTES | |
|---|-------------|--|-------------|
| Poste D | depenses/ar | n Poste R | recettes/an |
| Cout d'un ETP annuel | 38 500 € | ADEME | 10 000 € |
| Frais annuel (déplacements- formation) | 1 500 € | | |
| Renouvellement matériel | 667 € | | |
| Coût achat logiciels | 1 667 € | | |
| Animation/Communication | 1 000 € | | |
| | , | CCBM (frais, communication et installation) | 1 064 € |
| | | CdCIO (frais, communication et installation) | 3 770 € |
| | | Bourcefranc-le-Chapus | 1 769 € |
| | | Dolus | 3 013 € |
| | | Grand-village | 900 € |
| | | La Brée les bains | 1 096 € |
| | | Le Château | 2 636 € |
| | | Le Gua | 1 055 € |
| | | Marennes-HB | 3 147 € |
| | | Nieulle-sur-Seudre | 604€ |
| | | Saint Denis | 1 711 € |
| | | Saint Georges | 4 584 € |
| | | Saint Just Luzac | 1 005 € |
| | | Saint Pierre | 5 438 € |
| | | Saint Sornin | 194€ |
| | | Saint Trojan | 1349€ |
| TOTAL | 43 333 € | TOTAL | 43 333 € |

➤ (<u>Délibération n°2</u>): À l'unanimité le conseil municipal décide d'approuver la prolongation d'une mission mutualisée de Conseiller en Energie Partagé à l'échelle du territoire Marennes-Oléron pour une durée de 3 ans.

Avant de lever la séance Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal qu'il a reçu la note préfectorale relative à l'organisation des prochains scrutins des 20 et 27 juin 2021.

Au regard de l'organisation à mettre en place et dans le but de respecter le protocole sanitaire, il conviendra de déplacer exceptionnellement les bureaux de vote à savoir :

Bureau de vote 1- mairie – déplacement imaginé dans le réfectoire

Bureau de vote 2- salle des associations – déplacement imaginé à la salle des fêtes.

De plus, il indique qu'il conviendra de définir un groupe d'assesseurs suffisant et ceux-ci devront justifier le jour du scrutin d'une première vaccination anti-covid et/ou d'un test PCR de moins de 48 heures.

Séance levée à 20h30

Le secrétaire de séance

Le maire,